



SOMMAIRE :

- Luttons contre l'obsolescence programmée
- Nouvelle signalétique.
- Du progrès à l'hyperconsommation
- Éco-Cat's
- Emploi civique

L'info sur nos déchets

ÉDITO Le Sirtom de la Région d'Apt place l'environnement parmi ses préoccupations majeures. Tout au long de l'année de nombreuses actions et interventions sont organisées pour sensibiliser les petits et les grands à la problématique des déchets.

Nos poubelles débordent ! Mal du siècle et revers pour notre région tant visitée. Malheureusement les dépôts sauvages se multiplient. Ce sont souvent ces actes anti-citoyens qui envahissent notre quotidien, pesant lourdement sur les budgets de nos communes. Ils donnent de surcroît une image peu flatteuse de notre territoire aux nombreux vacanciers en période estivale. Les détritux nous envahissent, essayons d'y remédier pensons déchetteries, collecte sélective, recyclerie, compostage et à l'ami Géo Trouvetout qui sera capable de redonner vie à ces objets dont certains se débarrassent facilement n'importe où et n'importe comment.

Stop aux dépôts sauvages départ pour le défi 100% propre et développement durable pour tenter de réduire notre impact sur l'environnement.

Lucien Aubert
Président par intérim du SIRTOM de La Région d'Apt

LUTTONS CONTRE L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE

Les plus jeunes ne l'ont peut-être pas remarqué, mais nos appareils High Tech et électroménager ont une durée de vie de plus en plus courte.



Une mise à la retraite prématurée pour être remplacés par du matériel souvent plus tendance. Les appareils seraient fabriqués pour ne plus fonctionner ou pour être passés de mode après un certain temps d'utilisation. Un phénomène que l'on appelle l'obsolescence programmée.

D'après une étude du Magazine « UFC Que Choisir », la durée de vie moyenne des appareils électroménagers serait actuellement de 6 à 8 ans contre 10 à 12 ans auparavant. La durée de vie moyenne actuelle d'un ordinateur portable est de 2 à 6 ans au maximum. Certains sont impossibles à ouvrir car de nombreuses marques créent des vis à usage unique pour chaque nouveauté.

Les imprimantes destinées au grand public n'ont que de 2 à 4 ans d'espérance de vie.

Les batteries des smartphones et tablettes sont conçues pour seulement 300 à 400 cycles de charge, ce qui représente entre 2 et 3 ans d'utilisation.

Une télévision c'est 8 ans maximum mais avec 34% de taux de panne au bout de 4 ans. Le réfrigérateur reste en tête avec 10 ans de services au maximum.

Entre 1997 et 2007, les dépenses de réparations ont chuté de 40% et selon une étude de l'ADEME seulement 44% des appareils tombés en panne seraient réparés.

Il fût un temps où par exemple, il était encore possible de changer les roulements du tambour de la machine à laver le linge. Maintenant, les cuves sont fabriquées avec des roulements sertis, s'ils cassent, il faut changer le bloc complet.

Alors pour lutter contre cette obsolescence, privilégions la qualité à la quantité :

Évitons ceux à très bas coût dit « low cost », beaucoup moins solides avec une durée de vie largement écourtée. Des produits irréparables (pièces de rechange indisponibles ou très coûteuses, produits indémontables, ...). Nous vous invitons à consulter à ce sujet le site internet www.garantie5ans.com qui propose un catalogue de produits conçus et construits pour durer. Accessoirement plusieurs sites sur le web (www.madine-france.com, www.citoyen-et-responsable.fr...) développent des annuaires des produits fabriqués en France réputés pour la qualité de leur savoir faire.

De plus en plus fréquente aussi, l'obsolescence psychologique ou esthétique développée au travers de méthodes marketing extrêmement efficaces, incitant le consommateur à se séparer d'un produit avant même qu'il ne soit hors d'usage, simplement pour acheter un nouveau, avec un look plus « fun », des fonctionnalités (et des euros) en plus. Par exemple acheter l'iPhone 6 alors que vous possédez déjà l'iPhone 5 depuis moins d'un an... Les téléphones portables sont d'ailleurs changés en moyenne tous les 20 mois, alors qu'ils fonctionnent encore, leur durée de vie étant estimée à 4 ans.



NOUVELLE SIGNALÉTIQUE

Nouveaux panneaux pour une meilleure information dans les quatre déchetteries du SIRTOM.



Pour faciliter le dépôt des déchets à ses administrés, le SIRTOM de la Région d'Apt à installé récemment dans l'ensemble de ses déchetteries des nouveaux panneaux d'information. Chacun d'entre eux comporte dorénavant des illustrations et quelques exemples types de déchets possibles à déposer dans la benne concernée. En cas de doute sur un dépôt, les gardiens seront présents pour répondre à toute vos questions et continueront de vous accueillir avec le sourire.

Nous pouvons agir et apporter notre petite part dans la lutte contre l'obsolescence autant dans nos choix de consommateurs qu'avec des gestes citoyens. Des réseaux s'organisent, encore sur l'internet avec des sites tels que www.commentreparer.com ou vous trouverez tous les conseils utiles, les adresses pour acheter des pièces détachées, les forums pour poser vos questions et où les bricoleurs échangent leur astuces.

Pour les biens et les objets dont vous n'avez plus l'utilité pensons aux dons. Ils trouveront toujours preneurs au chalet de la Recyclerie situé en déchetterie d'Apt.

DU PROGRES A L'HYPERCONSUMMATION

Les progrès techniques avec la recherche d'efficacité, d'amélioration ne sont pas toujours compatibles avec un gain écologique.



Les films en haute-définition, les images à plusieurs millions de pixels, les téléchargements en ligne entraînent l'arrivée de nouveaux supports de stockage. Les CD et DVD n'ont plus le vent en poupe, la mémoire flash tend à les remplacer (carte SD, micro SD, clé USB...). Ceux là même qui avaient détrôné en leur temps les VHS et autres cassettes audio envahissent à leur tour nos poubelles.

Une équipe de chercheurs a trouvé une solution de revalorisation de ces déchets : en faire du charbon actif. Le charbon actif est un matériau qu'on retrouve dans la plupart des matériels de filtration de gaz, des filtres de cigarettes et de dépollution des eaux. Des chercheurs de l'Université de Kent, dans l'Ohio, et de l'Académie militaire de Varsovie ont élaboré une méthode permettant de transformer les CD et autres DVD en ce matériau filtrant. À l'ère du streaming et du téléchargement, une telle réutilisation de ces supports est une manière intéressante de réduire l'utilisation du charbon et du bois, essentiels pour l'instant à la production du charbon actif.

Pour synthétiser ce matériau à partir des disques optiques, l'équipe de Miatek Jaroniec a carbonisé ces objets puis les a activés avec des solutions de dioxyde de carbone ou d'hydroxyde de potassium. Dans les deux cas, les résultats montrent que le charbon actif récupéré est tout à fait opérationnel.

Au delà des possibilités que nous permettent ce type d'innovation en matière recyclage, gardons à l'esprit que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

L'évolution des équipements hifi, vidéo, informatique est très rapide et renouveler sans cesse ce type de matériel est bien souvent inutile.

Gardons l'exemple des disques, il est très probable que

de nouvelles générations de disque voient bientôt le jour, le « Blu-Ray » n'en représentant que les prémisses. Par exemple le « Violet-ray », d'une capacité vingt fois plus élevée pourrait destituer le pourtant récent « Blu-Ray ». Puis viendront d'autres descendances comme « les disques holographiques polyvalents » avec d'énormes capacités de stockage et une vitesse de lecture qui sera d'environ 1 Go/s, nettement supérieure au disque dur actuel.

L'attrait des nouvelles technologies nous pousse à renouveler sans cesse tous les gadgets auxquels nous sommes devenus « accros ». Ce besoin est activé par les perpétuelles avancées technologiques ; et pour certains suivre ces évolutions devient un besoin quasi obsessionnel qui pousse à jeter le « pas encore ancien » pour acquérir le « high tech » à un rythme frénétique. Après Al Gore, l'évidence du réchauffement, l'ouverture du passage arctique, l'épuisement des ressources naturelles, l'assèchement de la mer d'Aral... nous avons, en tant que citoyen, une conscience bien plus développée des enjeux éthiques et environnementaux pour notre planète.

Lucides face aux limites de la société de consommation et de ses dérives nos comportements doivent être aujourd'hui plus raisonnés. Qu'il s'agisse de l'achat d'une collection de disques « Blu-Ray » ou de jeter notre ancienne discothèque de CD examinons avant les choix alternatifs qui s'offrent à nous (occasion, troc, don, location...) et préférons l'économie.

ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT À LA GAZETTE !

Par courrier : envoyer votre demande à la B.P 99 Quartier Salignan 84403 Apt cedex

Par courriel : envoyer votre demande à contact@sirtom-apt.fr

ÉCO-CAT'S

Les particules fines dégagées par la poussière de certaines litières pourraient causer des problèmes inflammatoires pulmonaires chez l'homme.



Les quelques 10 millions de chats domestiques français produisent environ 400 000 tonnes de déchets par an, soit 13 kilos de litière par seconde.

Les litières pour chats ont également un impact sur l'environnement. Elles consomment des ressources non renouvelables comme de l'argile extraite de carrières, produisent des poussières dangereuses pour l'environnement et la santé lors de leur fabrication, dans le cas de litières blanchies, parfumées ou traitées au fongicide ou au pesticide, et perturbent le fonctionnement des incinérateurs de déchets.

Des litières aux vertus écologiques et économiques sont à préférer. Compostables, 100% biodégradables et composées entièrement de fibres végétales, ces produits de dernière génération possèdent aussi toutes les qualités requises : absorbent jusqu'à 700% d'humidité; plus faciles à transporter en raison de leur faible poids; douces pour les pattes; jetables dans les toilettes, dans la poubelle et même dans votre composteur; fort pouvoir désodorisant (odeur naturelle sans aucun additif artificiel) ; jusqu'à 3 fois plus économique qu'une litière pour chat classique.

Privilégiez les litières commerciales labellisées «NF Environnement». Ce label atteste des performances de la litière et de son pouvoir absorbant, qu'elle est

composé à 95% de matières recyclées ou encore que la litière peut être utilisée comme compost. La consommation mensuelle de litières pour un chat varie. Elle va de 1 sac de 3,8 litres par mois à environ 3 sacs de 8 litres. Il est possible aussi d'utiliser des granules de bois pour poêle à chauffage très proche de ceux vendus en grande surface comme litière à la différence d'un prix inférieur. La litière écologique coûte environ 0.80cts d'euros le kilo contre 0.30cts pour les granules de bois de chauffage.

Éviter les litières à base de papier journal qui sont à proscrire impérativement ! Les encres, les produits chimiques et l'ammoniac qu'elles contiennent réagissent très mal à l'urine.

Nature Gold, Prop'Chat et Pinède sont les principaux distributeurs sur le territoire Français de ce type de produit, labellisé NF environnement.

EMPLOIS CIVIQUES Le service civique permet aux jeunes âgés de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée continue de six à douze mois afin d'effectuer des missions au service de la collectivité et de l'intérêt général.



Dans sa démarche de sensibilisation de la population, le SIRTOM de la Région d'Apt a décidé de renforcer son service communication. Début Juillet, un emploi civique a été accueilli dans ses locaux, dont la mission est de continuer à promouvoir le tri sur le territoire au travers d'animations scolaires, stands d'information sur les marchés et camping, du porte à porte, etc.

La gazette du SIRTOM est une publication du SIRTOM de la région d'Apt
B.P 99 Quartier Salignan
84403 Apt cedex
ISSN - 2112 - 6755

Directeur de la publication
Lucien Aubert

Comité de rédaction
Isabelle Jean
Sébastien Gils
Rémi Jouval

tél : 04 90 04 80 21
fax : 04 90 04 66 25
contact@sirtom-apt.fr
site : www.sirtom-apt.fr

imprimé sur papier
recyclé avec
encres végétales

Participation
financière



APT - 04.90.04.03.95

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h	NOUVEAU - 14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h	fermé

COUSTELLET - 04.32.52.00.98

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
8h - 12h 14h - 17h	fermé	8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h	8h - 12h 14h - 17h	fermé

SAULT - 06.98.93.57.49

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
9h - 13h -	fermé	- 14h - 17h	fermé	9h - 13h -	9h - 12h 14h - 17h	fermé

VIENS - 04.90.76.52.92

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
fermé	8h - 12h -	8h - 12h -	8h - 12h -	8h - 12h -	- 13h - 17h	fermé